

Clause de non-responsabilité: ceci est une traduction de travail d'un document initialement publié en langue anglaise. La version originale de ce document est disponible sur le site web de l'ECHA.

ECHA/PR/12/28

Les nouvelles statistiques concernant les enregistrements REACH sont disponibles

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) publie désormais des statistiques détaillées sur l'origine et les types de dossiers d'enregistrement REACH et sur les substances enregistrées, ce qui permettra au public européen de mieux comprendre en quoi consiste l'activité d'enregistrement. L'ECHA actualisera ces statistiques tous les mois.

Helsinki, le 3 octobre 2012 – Les nouvelles statistiques relatives aux enregistrements REACH présentent diverses ventilations du volume total d'enregistrements reçus entre juin 2008 et le 31 août 2012. Ce volume inclut également les notifications de substances qui ont été soumises dans le cadre de la précédente législation européenne relative aux produits chimiques (notification de nouvelles substances, NONS) et qui sont considérées comme étant enregistrées au titre de REACH.

L'ECHA publie ces informations en réponse à des demandes formulées par des parties prenantes concernant la progression du processus d'enregistrement. En publiant l'origine et les types d'enregistrements reçus, l'Agence espère parvenir à une transparence accrue.

Les données comprennent:

- le nombre total d'enregistrements et de substances enregistrées (bénéficiant d'un régime transitoire, ne bénéficiant pas d'un régime transitoire);
- le nombre de substances notifiées aux autorités compétentes des États membres dans le cadre de la précédente législation européenne relative aux produits chimiques (directive 67/548/CEE) et leur statut actuel au titre de REACH;
- le nombre d'enregistrements, ventilés en fonction des critères suivants:
 - type d'enregistrement (enregistrement complet ou enregistrement intermédiaire);
 - soumissions conjointes ou soumissions individuelles;
 - taille de l'entreprise;
 - rôle de l'entreprise dans la chaîne d'approvisionnement;

- pays de l'UE/EEE.
- les substances les plus fréquemment enregistrées;
- les substances enregistrées par fourchette de quantité totale.

Les statistiques sont publiées sur le site web de l'ECHA, à la rubrique «Information sur les produits chimiques»; elles peuvent également être téléchargées au format PDF. Les substances identifiées par le secteur industriel comme devant être enregistrées avant le 31 mai 2013 figurent sur la page consacrée à la campagne «REACH 2013».

Informations complémentaires

Statistiques des enregistrements

<http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registration-statistics>

Substances enregistrées

<http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>

Page consacrée à la campagne «REACH 2013»

<http://echa.europa.eu/fr/reach-2013>